



Revue internationale d'éducation de Sèvres

37 | décembre 2004

Diplômes et examens de l'enseignement secondaire

La certification et l'insertion professionnelle

Le cas du Japon

Secondary certification and entry to the labour market. The case of Japan

La certificación en la enseñanza secundaria y la inserción profesional en el Japon

Daisuke Sonoyama



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/1424>

DOI : 10.4000/ries.1424

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 71-76

ISBN : 978-2-85420-564-0

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Daisuke Sonoyama, « La certification et l'insertion professionnelle », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 37 | décembre 2004, mis en ligne le 18 novembre 2011, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ries/1424> ; DOI : 10.4000/ries.1424

La certification et l'insertion professionnelle

Le cas du Japon

Daisuké Sonoyama

L'objectif de cet article est de décrire, de manière générale, l'évolution de la démocratisation de l'enseignement secondaire au Japon depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Nous traiterons ici la politique de prolongation de la scolarité en faveur de l'enseignement général, puis la diversification par la création d'une troisième voie (section polyvalente) au lycée, enfin la dérégulation de la politique à partir des années quatre-vingts. Dans la dernière partie de cet article, nous verrons les particularités de la certification, le poids de la sélection dans la société japonaise, ses effets lors de l'insertion sociale et les conséquences de la réforme.

DES RÉFORMES SUCCESSIVES DU SECONDAIRE

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1946, le rapport de la délégation américaine au Japon recommandait de mettre en place l'enseignement secondaire supérieur après les six années de l'école élémentaire et les trois années de secondaire inférieur. Ce « nouveau lycée » a regroupé les anciens collèges de garçons, l'enseignement supérieur de filles et l'école de l'enseignement des affaires. Les trois principes de base de ce nouveau lycée mis en vigueur en 1948 étaient : la globalité de la scolarisation, le découpage en circonscriptions scolaires et la mixité. Ces trois principes ont été appliqués pour assurer l'égalité des chances et pour réduire les différences de niveau entre les anciens établissements existants. De ce fait, la liaison entre les collèges et les lycées est devenue plus cohérente et plus efficace. Les élèves ont eu plus de possibilité de prolonger leur parcours dans le même quartier et de retrouver les mêmes camarades de collège. La grande réussite de l'évolution vers la démocratisation de l'enseignement secondaire au Japon est bien liée à ces principes, même si la réduction de la différence de niveau entre les différents établissements a néanmoins préservé la haute réputation de certains lycées : les grands lycées réputés pour leurs taux de réussite aux concours d'entrée des universités renommées sont majoritairement d'anciens collèges de garçons.

La deuxième grande réforme de l'enseignement secondaire a eu lieu de 1984 à 1987. Ses grandes lignes furent : la libéralisation de l'éducation, un

mouvement de réaction contre la « société des diplômés », l'assouplissement de la politique scolaire. Dans l'enseignement secondaire supérieur, quatre mesures étaient particulièrement attendues : la mise en place d'établissements secondaires unifiés pour les six années, du collège au lycée ; la mise en place d'unités de valeur ; la recherche de plus de souplesse pour la scolarisation au lycée au-delà de trois années réglementaires ; la diversification des concours d'entrée au lycée.

Ces attentes ont été prises en compte dans le rapport du quatorzième Conseil central de l'éducation de 1991. Ainsi, la première expérience d'enseignement secondaire unifié a été mise en place dès 1994 par la préfecture de Miyazaki. Il existe actuellement 88 établissements de ce type (2003). Pour la deuxième mesure, on compte actuellement, depuis sa mise en place dans un lycée de la préfecture de Iwaté en 1988, 423 établissements à plein-temps et 241 lycées à mi-temps (2003). De plus, depuis 1993, dans beaucoup de ces établissements qui ont introduit les unités de valeur, a été créée la section polyvalente (*Sougougakka*). La section polyvalente existe dans 191 lycées (2003).

Cette deuxième réforme a été lancée pour combattre les problèmes nés de la « maladie scolaire » des années quatre-vingts, c'est-à-dire les pathologies scolaires générant le suicide, le bizutage des élèves (et parfois des professeurs), la violence verbale ou physique, ou encore l'absentéisme et le décrochage scolaire du fait de la rude compétition et de la hiérarchisation par la « valeur de déviation »¹, par rapport à la moyenne, des élèves et des établissements.

Il faut ajouter à cela que sur le marché de l'emploi au Japon, la valorisation des personnes se fait en fonction du nom de l'établissement du lycée et de l'université. Chaque établissement a sa valeur de déviation propre qui donne une valeur ajoutée à sa renommée historique telle que nous l'avons abordée auparavant.

CONTRÔLE CONTINU ET SÉLECTION

Les lycées généraux accueillent 72,8 % des élèves ; 2,8 % sont inscrits dans les lycées où il existe une section polyvalente. Les sections spécialisées qui dépendent en majorité des lycées professionnels représentent un quart des lycéens. Les différentes sections des lycées professionnels sont les suivantes : agriculture (2,8 %), industrie (8,7 %), commerce (7,8 %), industrie de la pêche (0,3 %), économie domestique (1,6 %), santé (0,4 %), social (0,1 %), autres (2,8 %).

L'évaluation des élèves au Japon consiste en un contrôle continu et un examen interne de fin de trimestre. La notation par bulletins de notes qui était jusqu'à présent une évaluation relative devient absolue. Les contrôles sont effectués par les professeurs de l'établissement eux-mêmes. En fait de certification externe, le pays adopte le concours d'entrée dès le lycée ou même dès l'école

1. Système d'options et de choix personnels autorisant un bonus.

maternelle pour le secteur privé. Il faut savoir que dans les grandes villes comme Tokyo, ce secteur privé est important dans le système éducatif japonais, puisqu'à Tokyo près de deux tiers des lycéens sont dans le privé.

En ce qui concerne la nature de la certification, elle est basée sur le contrôle continu et ne comporte pas d'examen de fin d'études. Cela signifie que le niveau varie d'une façon très importante d'un lycée à l'autre. Ce qui donne de l'importance au nom de l'établissement où l'élève a étudié. On peut même en résumé dire que : l'entrée dans tel lycée garantit la sortie puisque la sélection est déjà faite à l'entrée par le concours du lycée. En plus, il n'existe ni redoublement, ni examen national équivalent au baccalauréat français. La sanction à la sortie de l'enseignement secondaire consiste en un certificat de fin d'études délivré par l'établissement.

Le concours d'entrée dans un lycée public est organisé par l'établissement lui-même et par les professeurs de ce même établissement, de même que la correction. L'orientation est faite à la fin du collège par le professeur principal de la classe qui se réfère alors au contrôle continu et aux examens blancs, ce qui donne une valeur de déviation précise et conduit souvent à un lycée du quartier ou de la ville. Même démarche et mécanisme pour l'orientation vers l'enseignement supérieur. Il existe alors un concours d'entrée à l'université appelé « Center Nyushi ». Ce concours, contrairement aux examens du secondaire, est national.

ÉVOLUTION DE LA CERTIFICATION

L'insertion professionnelle a connu des difficultés depuis les années soixante-dix : une chute brutale entre 1970 (58,2 %) et 1975 (44,6 %). Depuis, ce chiffre ne cesse de chuter et il est actuellement de 16,6 % (en 2003). Même chose pour les sortants des universités courtes : en 1990, ils représentaient 80,7 % mais 59,7 % en 2003. Pour les licenciés, après la crise économique de 1995, leur proportion a baissé de 12 %, ce qui veut dire qu'un licencié sur deux a du mal à trouver un emploi.

Du coup, le nombre de jeunes de quinze à trente-quatre ans qui travaillent à mi-temps ou temporairement, les « *freeters* » (de « *free arbeiter* »), est en augmentation constante ces dernières années. Ils étaient 50 000 en 1982, ils ont dépassé le chiffre de deux millions en 2002. Ces jeunes sont différents des chômeurs puisqu'ils ont choisi ce statut précaire par préférence, ne voulant pas ou n'ayant pas pu décider, après leurs études, de travailler à vie pour une société ou encore refusant d'assumer les responsabilités du travail. Le chômage atteint plus de 3,2 millions de la population active (5 % en moyenne nationale) et a doublé en dix ans pour les jeunes entre quinze et vingt-quatre ans (10,1 % en 2003).

Pour expliquer ce phénomène, on peut donner deux raisons. L'une provient d'une part du changement structurel de l'économie : l'enseignement

secondaire supérieur avait pour fonction de former la main-d'œuvre dont les entreprises avaient besoin. Il a bien répondu à cette fonction jusqu'à la fin des années quatre-vingt. De ce fait, l'insertion sociale au monde du travail fonctionnait et constituait la force économique et la réussite du système éducatif japonais. Au moment de la réforme de l'enseignement secondaire, l'inflation des diplômés et la stagnation économique constituaient déjà un problème complexe. Nous savons d'après un économiste (Hashimoto) que tous les sortants du lycée connaissent des difficultés à s'insérer puisque le marché est limité et qu'ils sont souvent en concurrence indépendamment du secteur d'origine de leur lycée. Il existe un décalage entre ce qu'ils apprennent au lycée et ce qu'on attend d'eux au moment de l'embauche. La majorité de ces lycéens sont employés dans le secteur tertiaire (Mimizuka : 1996)

La deuxième raison est l'arrivée de la « nouvelle génération occidentalisée », c'est-à-dire ayant un mode de vie libéral, individualiste, consommateur. Cette nouvelle mentalité engendre le déclin des valeurs japonaises traditionnelles comme l'assiduité, le conformisme, la recherche du consensus, le respect des anciens, des valeurs et coutumes traditionnelles, le contrat à vie dans l'entreprise, etc. Cela dévalorise la scolarisation et affaiblit le lien entre l'école et la société. Ce manque de motivation de la part des élèves en général et cet affaiblissement de l'aspiration sociale et parentale ont été fatals à la création de nouvelles sections (polyvalentes) ou filières (informatique ou langue vivante), car si certaines ont réussi, la grande majorité accueillait plutôt les couches défavorisées de la société. Cela été à l'origine des critiques de certains sociologues (Mimizuka, Kariya), et la création de ce secteur très stigmatisé a été un échec politique. Plus grave encore, le nouveau gouvernement de ce début de siècle creuse l'écart entre la classe populaire et la classe favorisée. En effet, le gouvernement néo-libéral met en place des établissements tournés vers les sciences, les mathématiques ou les langues vivantes, avec des moyens supplémentaires. Quant aux établissements populaires (et non à proprement parler défavorisés), ils verront dans les années à venir une réduction du budget de l'enseignement obligatoire puisque la subvention de l'État va diminuer dans le cadre de la décentralisation. Nous savons déjà d'après des études détaillées de Kariya (2001) que l'écart entre les deux populations s'est encore creusé pendant cette dernière décennie et le mythe de la réussite sociale par la réussite scolaire est en train de disparaître au sein du peuple japonais. Ces jeunes qui ne veulent plus travailler assidûment à vie pour la société caractérisent bien la nouvelle vague de la société japonaise du XXI^e siècle.

UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION

La démocratisation de l'enseignement secondaire supérieur a été soutenue par la croissance économique, en liaison avec le marché de l'emploi. Depuis le changement structurel de l'économie, il faut réorienter les sections et

les filières en revalorisant les programmes scolaires en collaboration avec le monde des affaires afin d'assurer l'insertion professionnelle.

La nature de la certification japonaise est sans doute une barrière dans ce monde de l'économie du marché libre. Le mouvement de migration de techniciens n'est plus une question d'exception mais une réalité (Il existe près de deux millions d'étrangers au Japon). Surtout dans le domaine de l'informatique où une qualité spécifique à travers un diplôme est l'objet d'une demande constante. L'exception japonaise de la formation professionnelle dans l'entreprise elle-même devient inadaptée à l'heure de mondialisation. Il faut songer dès maintenant à créer une équivalence de la formation professionnelle, en cohérence avec le niveau des pays voisins, valable mondialement, et qui aboutirait à un diplôme international.

Après les réformes des années quatre-vingt, nous constatons un écart entre d'un côté les lycées d'élite à fort pourcentage de classes favorisées et de l'autre côté les lycées professionnels ou polyvalents et une partie des lycées généraux qui accueillent des élèves en échec avec une forte concentration de la classe populaire. Le pourcentage de plus de 90 % d'élèves inscrits au lycée cache l'aggravation de la stratification sociale de l'enseignement secondaire du Japon de ces dernières décennies. Ce phénomène devrait se développer encore dans les années à venir puisque la baisse de la natalité accentue cette situation. Depuis quelques années, nous connaissons le surnombre des places par rapport aux candidats aux concours à certains niveaux et pour certains secteurs, notamment au niveau de l'enseignement supérieur.

Enfin, nous aimerions terminer par le retour au rôle principal et, sans doute primordial, attribué au lycée en général. En effet, ces dernières réformes que beaucoup de pays ont connues, ont misé plus sur le système que sur la culture à transmettre par l'enseignement, qui pour un bon nombre de lycéens constitue peut-être la dernière éducation qu'ils recevront (sans pour autant nier le rôle de l'éducation permanente). À l'heure où l'on parle de la perte des valeurs traditionnelles ou de l'indiscipline ou encore de l'incivilité et de la difficulté d'une communication analogique dans un monde numérique, l'investissement pour la socialisation des jeunes manque cruellement dans l'éducation au lycée.

BIBLIOGRAPHIE

DORE R. (1976) : *The diploma disease : education, qualification and development*, G. Allen and Unwin.

KARIYA (1995) : *Gakkou, shokugyo, senbatsu no shakaigaku* (La sociologie de l'école, de l'emploi et de la sélection) Tokyo University Press.

KARIYA (2001): *Kaisouka Nippon to kyouikukiki* (Education in crisis and stratified Japan) Tokyo University Press.

MIMIZUKA & HIDA (s. dir) (1996): *Tayouka to Koseika no tyouryu wo saguru* (Recherche de tendance de la diversité et de l'individualité), Gakujishuppan.

NAKAMURA, FUJITA, ARITA (2002): *Gakureki, sennbatsu, gakkou no hikakushakaigaku* (La sociologie comparée de méritocratie, de sélection et d'école) Touyoukanshuppan.

SHINKAI, TERADA, MATOBA (s. dir) (1998): *Gendai no Koukoukyouikukaikaku* (La réforme du lycée) Daigakukyoushuppan.

OTA & URANO (s. dir) (2004): *Koukoukyouikukaikaku ni idomu* (Un défi à la réforme du lycée) Fukinotoushobou.

SONOYAMA (2003): «Japon la fin d'un mythe? La place de la formation professionnelle dans un contexte économique en évolution», dans *Revue Internationale d'Éducation*, n° 34, décembre 2003.